

# **Association Pigment**

## **Budget participatif 2025 - Ville de Thonon-les-Bains**

**Proposition de projet – « Un mur d’expression libre à Thonon-les-Bains »**

**Porteur de projet - Association Pigment / Sébastien Mariot et Mélida Bidal**

**Budget : entre 5000 et 7000 euros - Ce projet ne nécessite pas de frais de fonctionnement supplémentaire au budget demandé.**

Dans le cadre du budget participatif 2025 de la Ville de Thonon-les-Bains, l’association Pigment propose la mise à disposition d’un mur d’expression libre, à destination des habitants souhaitant s’exprimer dans l’espace public.

L’association Pigment basée à Thonon-les-Bains et créée il y a plus de 4 ans œuvre dans le champ de l’Art Urbain (Le Mur de Thonon, Le Festival les Escales, réalisation de fresques murales, ateliers participatifs, sérigraphie...) et de la médiation culturelle.

### **Présentation**

Ce mur d’expression libre offrira aux habitants la possibilité de s’exprimer et de créer un espace d’expression dans l’espace public. Ce type de support est autogéré et est régulièrement repeint par les utilisateurs eux-mêmes, favorisant ainsi les échanges entre habitants, artistes amateurs et confirmé, permettant de promouvoir la pratique artistique.

Il est possible de photographier régulièrement les créations pour conserver un souvenir et éventuellement les exposer. L’objectif est de permettre à tous de s’exprimer artistiquement, de développer des compétences, de valoriser l’Art Urbain en tant qu’art à part entière.

La mise à disposition d’un mur d’expression libre est signalée par un panneau informant le public de la reconnaissance par la Ville de la pratique de l’Art Urbain et de l’autorisation d’exercer cet art sur ce mur. Le but est d’établir un cadre légal permettant aux artistes d’accéder à ce mur dédié à la pratique de l’Art (graffiti, collage, pochoir, etc.) ainsi qu’à une expression artistique plus variée (poèmes, essais courts, dessins, messages, etc.), tout en étant librement accessible.

Cet espace permettrait également d’avoir un support d’intervention pour des ateliers participatifs dans le cadre de Thonon Art Urbain, projet artistique porté par la Ville auquel l’association Pigment participe depuis plusieurs années.

### **Règlement d’utilisation**

Ce règlement engage les habitants concernant l’utilisation du mur fournis par la Ville :

Tout artiste utilisant ce mur s’engage à :

- Bannir les propos ou signes discriminants, injurieux, partisans, religieux, racistes ou incitant à la haine.
- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir sa propre sécurité et celle des autres usagers de l’espace public.
- Ne pas organiser de rassemblement ou évènement festif sans autorisation municipale.
- Ne pas consommer d’alcool ni de produits stupéfiants.

- Se conformer, pour l'utilisation à l'extérieur d'une quelconque source sonore, aux dispositions de l'arrêté Préfectoral en date du 23 juillet 1996 relatif à la lutte contre le bruit, tout en respectant le calme et la tranquillité du quartier.
- Avoir des relations courtoises avec les passants et le voisinage, en expliquant si besoin le contexte et la mise à disposition du dispositif du mur.
- Ne pas utiliser de matériel encombrant (type échafaudage).
- Laisser propre les abords des murs et repartir avec ses déchets (bombes, feuilles, etc...).
- Signaler lorsque la fresque est en cours de réalisation en inscrivant « en cours » dans un coin de l'œuvre.

## **Quels avantages pour la Ville ?**

Mettre à disposition des habitants un mur d'expression libre présente plusieurs avantages pour la Ville de Thonon-les-Bains :

- Un support d'intervention pérenne à destination des ateliers participatifs lors de Thonon Art Urbain.
- Valorisation de l'art local: cela permet de promouvoir les artistes locaux et de donner une visibilité à leurs créations, enrichissant ainsi le paysage culturel de la ville.
- Dynamisation de l'espace public: les œuvres d'art peuvent embellir les murs et rendre les espaces publics plus attrayants, contribuant à l'animation et à l'identité visuelle de la ville.
- Encouragement de la créativité: offrir un espace dédié à l'expression artistique incite les citoyens à s'engager dans des pratiques créatives.
- Réduction des actes de vandalisme: en fournissant un espace légal pour l'expression artistique, la Ville peut diminuer les actes de graffiti non autorisés et le vandalisme, en offrant une alternative constructive.
- Échanges culturels: ces murs peuvent devenir des lieux de rencontre et d'échange entre habitants, artistes amateurs et professionnels, favorisant le partage de techniques et d'idées.
- Sensibilisation à l'art: cela contribue à sensibiliser le public à l'importance de l'art urbain et à son rôle dans la société, en le rendant accessible à tous.

En somme, cette initiative enrichie le tissu social et culturel de Thonon-les-Bains tout en offrant aux artistes un espace pour s'exprimer librement.

## **Résumé**

**Projet :** création d'un mur d'expression libre à Thonon-les-Bains

**Objectifs :** offrir à tous les habitants un espace public dédié à la libre expression artistique et citoyenne. Ce mur serait un support légal pour le street art, les messages créatifs, et les fresques collectives, favorisant ainsi la diversité des voix locales.

Pourquoi c'est utile ?

Favoriser la créativité - Un espace pour que chacun, artistes confirmés ou amateurs, puisse s'exprimer librement.

Renforcer le lien social : Un lieu d'échanges culturels et intergénérationnels qui valorise le dialogue.

Canaliser les graffitis sauvages : Offrir un cadre légal réduisant les actes de vandalisme sur d'autres murs de la ville.

Embellir l'espace urbain : Des œuvres renouvelées régulièrement pour une ville vivante et dynamique.

### **Où ?**

Sur un mur visible existant ou à construire selon les espaces disponibles mais accessible à tous. Idées : Terrain en friche derrière la gare / Skate Park / ...

**Coût estimé** : entre 5000 et 7000€

Un projet par et pour les habitants

Ce mur évoluera avec la participation de chacun. Il sera le reflet de notre ville, de sa créativité et de ses engagements.

### **Exemples de Murs d'expression libre dans d'autres villes :**

Mur d'expression libre de Peronnas (01) - 6437 habitants



Mur d'expression libre de Romans-sur-Isère (26) - 33139 habitants



Mur d'expression libre de Bourgoin Jallieu (38) - 30 655 habitants



L'association Pigment vous remercie de l'intérêt porté à ce projet.

@asso\_pigment

